



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 1	Date de la modification : Le 20 septembre 2023
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : ECCP-RFP-2023-2412	
Titre : Transpalettes à conducteur porté	
Date de clôture de la demande de proposition : Le 3 octobre 2023	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de Caila Palmer	N° de tél. 873-416-1930

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Transpalettes à conducteur porté qui porte le numéro ECCP-RFP-2023-2412 datée le 12 septembre 2023 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

La question suivante a été posée à la suite de la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question n° 1

Question : Concernant la PARTIE III – PORTÉE DES TRAVAUX, point 8 : « La livraison de l'équipement doit être terminée dans les huit (8) mois de la date d'entrée en vigueur du contrat. »

Le fabricant d'équipement d'origine a indiqué que le délai de fabrication actuel de l'appareil de la marque et du modèle demandés est d'environ 100 semaines. Avez-vous une liste d'exigences techniques obligatoires qui nous permettrait de voir si nous pouvons vous offrir un équivalent?

Réponse : Vous trouverez les exigences techniques pertinentes dans les sections suivantes des documents de sollicitation : Annexe A – Énoncé des travaux et Annexe A – Fiche technique type. Le soumissionnaire peut proposer des solutions de rechange comme il l'entend. Le cas échéant, il se référera aux documents susmentionnés. Les éventuelles solutions de rechange seront évaluées en fonction de ces spécifications.